

Conseil de département SSMT

20 Avril 2006 à 13h30

Salle des profs bât A

Relevé de Décisions
Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Présents :

J.M. Goursaud		F. Blache	J. Chaumine	E. Ferard	
	P. Capolsini	M. Lachaize			
P. Leyral	A. Bouhadev		P. Ortega	M. Rodiere	
P. Bianchini					
	L. Caillon	M. Schneider	C. Lopes	N. Schmitt	

Représentés :

Absent	Procuration à :
O. Clary	L. Caillon
S. Soulet	P. Bianchini
A. Gicquel	P. Capolsini

Excusés :

Au total : **18** présents ou représentés.

Ordre du jour

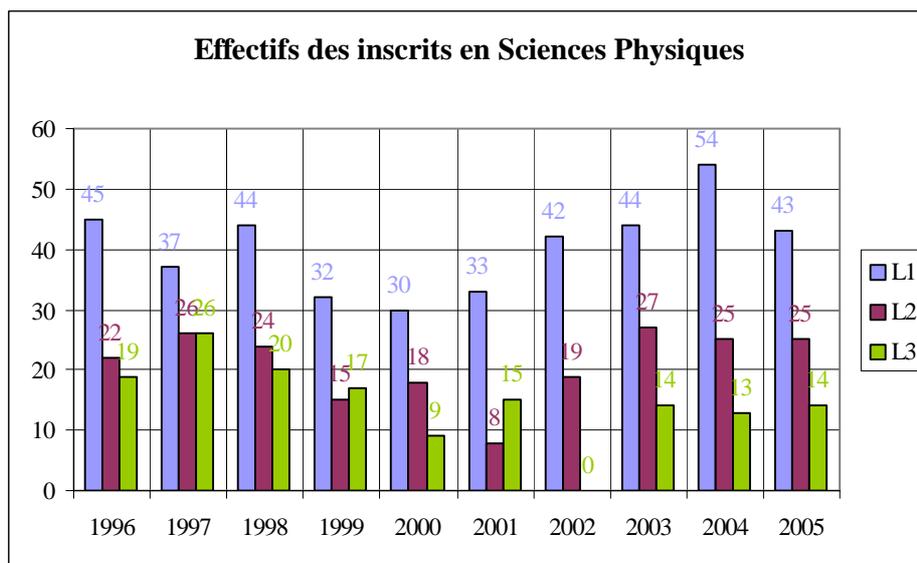
Point 1 : Carte des formations proposées par le département SSMT

Premières discussions

- Introduction de P. Capolsini et précisions données par JM Goursaud sur les critères qui pourraient être retenus par le Ministère dans le cadre de la nouvelle LOLF avec des indicateurs sur les coûts de chaque formation et les taux de réussite.
- Information de JM Goursaud sur l'appel d'offre « égalité des chances » : 104 demandes dont 30 grandes écoles !
- Petite discussions sur les modes de calcul des taux de réussite.
- Difficulté d'évaluation du coût d'une formation compte tenu des « mutualisations » de certains enseignements. Notre contrôleur de gestion doit-il nous fournir des coûts pour les formations ?
- Les étudiants de Sciences-Physiques de l'IUFM n'ont, à ce jour, à peu près aucune chance d'obtenir un poste en PF mais l'IUFM n'envisage tout de même pas la fermeture.
- Les besoins en Professeur des écoles ne pourraient pas être pourvus par les seuls licenciés de l'UPF → une des raisons du maintien actuel de l'Ecole Normale.
- Doit-on continuer à faire des licences « spécialisées » ou une licence « pluri-disciplinaire » ? Les deux types de licences ont leur intérêt et devraient pouvoir être proposées à nos étudiants.
- A l'heure actuelle, l'école normale ne recrute quasiment aucun candidat scientifique mais uniquement des candidats à profil littéraire ce qui est inquiétant pour la future formation de nos chers petits mais constitue un débouché à creuser pour nos étudiants.

Carte des formations

- Evocation des mécanismes de DU mis en place par le département Droit/Eco-Gestion.
- Problème de l'ouverture de la troisième année de SVT, certains étudiants semblent « en attente » de cette ouverture qui ne pourra se faire qu'après recrutement d'un collègue supplémentaire.
- Ouverture d'une troisième année de licence Informatique ? avec mise en commun de cours avec la LP TechniCom ? passage de la LP TechniCom en formation continue uniquement ? Les informaticiens doivent faire des propositions autour de cette troisième année.
- Graphique des effectifs d'inscrits en Licence « Sciences Physiques », voir le graphique ci-dessous. Globalement, après une période de baisse en L1, nous sommes, depuis 3 ou 4 ans sur une pente légèrement ascendante des effectifs de L1 (à l'exception toutefois de cette dernière année), le nombre d'inscrits en L3 reste stable.



Idée 1 : licence « pluri-disciplinaire scientifique » (orientée vers le PLP) au coté de 3 autres licences (Maths, SVT, Sciences-Physiques). Comment « alimenter » ces 4 licences avec des effectifs aussi faibles passant le L1.

Idée 2 : Avoir un S1 commun à tous. Les étudiants se trouvant « en échec » se « ré-orientent » vers une licence « pluri-disciplinaire scientifique » à partir du S2 ou du S3 mais comment rattraper ces gens à qui il manque des ECTS ? Avoir plusieurs jeux de coefficients ?

Consensus :

- Proposer un mode de récupération des « échecs » en L1 pour proposer une « licence pluri-disciplinaire scientifique » avec débouchés vers les PLPs ou le Professorat des écoles.
- S1 global à toutes les formations de licence avec 5 « matières » (Maths, Physique, Chimie, Info, SVT) et différentes grilles de coefficients permettant d'ouvrir la voie vers l'une des 5 licences proposées : Maths, Sciences-physiques, Info, SVT et « pluri-disciplinaire ».

Avantages : récupération des échecs de L1, maintien des licences « spécialisées ».

Inconvénient : le niveau en S1 sera plus bas, coût global augmenté par la création de la filière « pluri-disciplinaire scientifique ».

Licence pluri-disciplinaire scientifique :

Maquette S1 : Projet Pro (18h/2 ECTS) + C2I (36h/4 ECTS) + Anglais (18h/2 ECTS) + 40h * 5 grandes matières (Maths, Physique, Chimie, Info, SVT) pour 200h/22 ECTS. Les autres semestres

restent inchangés ou presque pour les licences « spécialisées ». Pour la « pluri-disciplinaire scientifique », chacune des 5 matières a un coefficient identique.

Maquette S2 : prend des modules existants des autres licences.

Maquette S3 à S6 : pourrait reprendre des modules des semestres inférieurs des licences « spécialisées ».

Séance levée à 15h40. Prochaine réunion : Jeudi 11 Mai 2006 à 13h30.